

# CONSEIL D'ECOLE DU 5 MARS 2024

## PROCES VERBAL

Nom	Présent / Visio	Excusé	Suppléant
<b>Directeurs d'écoles, présidents du conseil d'école</b>			
Mme Geney-Guerittot	x		
M. Marion	x		
<b>Enseignants</b>			
Mme Solombrino	x		
Mme Glandy	x		
Mme Lapeyre	x		
Mme Lyonne-Laforet		x	
Mme Bouix		x	
Mme Broussou-Delbarre	x		
Mme Berger	x		
Mme Gippet	x		
Mme Guerrier	x		
<b>Représentants du RASED</b>			
Mme Ravet, psychologue scolaire		x	
<b>Représentants des parents d'élèves</b>			
Mme Dallard	x		
Mme Vera		x	
M. Bouziat	x		
Mme Ratigner		x	
Mme Monge (suppléante)		x	
Mme Meunier		x	
Mme Crebessegues	x		
Mme Bonnet	x		
Mme Revelard		x	
Mme Lechot (suppléante)		x	
Mme Franco (suppléante)	x		
<b>Inspecteur de l'Education Nationale</b>			
M. Caroff		x	
<b>Maires des communes ou leurs représentants</b>			
M. Solombrino (Vertrieu)	x		
Mme Berthelot (La Balme)	x		
Mme Tavernese (La Balme)	x		
<b>DDEN</b>			
Mme Cagnin	x		
Mme Laroche		x	
<b>Voix consultative</b>			

Procès-verbal établi le 5 mars 2024

Les présidents, Mme Geney-Guerittot et M. Marion

Les secrétaires de séance, Mmes Lapeyre et Solombrino

# **1. ORGANISATION GENERALE DE L'ECOLE**

## **1.1. Inscriptions et admissions rentrée 2024**

Les inscriptions des futurs élèves de petite section de La Balme ont commencé.

Nous rappelons aux parents que l'inscription à la mairie du domicile est obligatoire.

L'admission par le directeur de l'école concerné s'effectue après l'inscription en mairie. Il est nécessaire de prendre rendez-vous avec l'école pour procéder à cette admission.

Les documents nécessaires pour l'inscription **et** l'admission d'un nouvel élève sont :

- la fiche d'inscription de la mairie remplie.
- un justificatif de domicile.
- le livret de famille.
- le carnet de santé avec la totalité des 11 vaccins obligatoires à jour.

A ce jour, peu de parents se sont manifestés pour réaliser les inscriptions et/ou admissions.

En PS, 4 dates sont proposées pour visiter l'école avec son enfant : lundi 18/3, vendredi 5/4, lundi 29/4, lundi 6/5. Horaires de la rencontre 17H30.

## **1.2. Projets des classes : actions réalisées et à venir**

<b>Actions</b>	<b>Classes concernées</b>	<b>Lien avec le projet d'école</b>
Jardinage Greenscope	La Balme toutes classes	Parcours citoyen
Contes de Noël	La Balme toutes classes	Parcours culturel
Sorties en bibliothèque	La Balme toutes classes	Parcours culturel
Travail autour du temps qui passe	La Balme (maternelle)	Parcours citoyen
Journée Kapla	Ecole de La Balme	Parcours culturel
Carnaval	Ecole de La Balme	Ouverture au monde – socialisation
Sorites en forêt	MS-GS	Parcours citoyen et de santé
Ateliers cuisine	Ecole de La Balme	Parcours culturel, citoyen et de santé
Spectacle de musique à venir	Ecole de La Balme	Parcours culturel
Spectacle de danse à venir	Ecole de La Balme	Parcours culturel
Conte avec ateliers créatifs à venir	Ecole de La Balme (toutes les classes sauf PS)	Parcours culturel et citoyen
Olympiades du RPI à venir	Les 2 écoles	Parcours citoyen et de santé
Prix des Incorruptibles et PNI	Les 2 écoles	Parcours culturel et citoyen
Course ELA	Ecole de Vertrieu	Parcours citoyen et de santé
Cycle piscine	CE1 – CE2	Parcours santé
Théâtre	CM2	Parcours culturel et citoyen
Sensibilisation aux troubles neurodéveloppementaux	Ecole de Vertrieu	Parcours santé et citoyen
Sorties en partenariat avec la Maison du Patrimoine (Grottes – Musée)	CM1-CM2	Parcours culturel et citoyen
Jardinage	Ecole de Vertrieu	Parcours citoyen

Les projets de sorties scolaires sont encore en cours de préparation. Les familles en seront informées dès que possible.

**Les Olympiades auront lieu le vendredi 07/06 (matin + pique-nique).** Les parents auront une information rapidement. Nous aurons besoin de beaucoup de parents (environ une trentaine) pour aider à encadrer.

**Question des parents de Vertrieu :** *Un séjour de type « classe verte » sera-t-il organisé cette année, et si non pourquoi ?*

**Réponse du directeur :** Le Ministère encourage la mise en œuvre de ce type de projet, mais aucun moyen n'est alloué pour sa réalisation. Ces voyages représentent un coût important de l'ordre de 200 à 400 € par élève.

Leur mise en œuvre réclame donc une organisation très en amont pour obtenir les subventions éventuelles et la mise en place d'actions de soutien par le Sou des écoles.

De plus, partir en voyage scolaire signifie pour les enseignants de pouvoir se libérer des contraintes familiales éventuelles pour la durée du séjour d'une part, et réclame un temps de travail qui n'est pas reconnu par le ministère (le montage du dossier, la recherche de subvention, la création des séances pédagogiques, le choix du centre d'accueil, la recherche du transporteur et la surveillance des enfants 24h/24 sont réalisés bénévolement) d'autre part.

Sur cette année, il n'est pas prévu de sortie de ce type.

**Question des parents :** *Pourquoi l'école de Vertrieu ne fait-elle pas Carnaval ?*

**Réponse du directeur :** Nous organisons un carnaval tous les deux ans. Ce temps festif, s'il peut avoir un intérêt pour les élèves de petite classe dans l'apprentissage de la socialisation, n'a plus la même importance en élémentaire.

Je souligne que chaque enseignant conserve un moment festif dans sa classe en fêtant les anniversaires (alors que ces temps sont déconseillés par le ministre). Quelle est la limite raisonnable entre l'école qui s'ouvre aux autres et l'école comme lieux des apprentissages fondamentaux ?

### **1.3. Santé des élèves**

L'infirmière scolaire, Mme Béguinot, est intervenue auprès des élèves de GS pour un bilan de santé les 4 et 7 mars.

La PMI interviendra pour organiser une visite en PS sur la fin d'année scolaire.

Une demande a été faite pour qu'une visite soit réalisée aussi auprès des MS (qui n'ont pas profité de la visite de la PMI l'année dernière).

Mme Béguinot est déjà intervenue auprès des élèves de CE2 sur l'école de Vertrieu pour des tests de fluence ou de vue entre autres.

### **1.4. Entrées et sorties dans l'école de la Balme les Grottes**

**Question des parents de La Balme :** *Maintenant que le protocole COVID n'est plus en place, est-il possible de rentrer par les entrées et non plus par les toilettes pour redonner de l'intimité à cet espace ?*

**Réponse de l'équipe :** Oui. A partir du lundi 11/03, les parents des deux classes de l'aile Sud entreront dans l'école par la porte d'entrée. **Cependant il est demandé par les enseignants que les parents fassent impérativement passer leurs enfants aux toilettes AVANT l'entrée en classe que ce soit le matin ou l'après-midi.**

Un mail d'information sera envoyé aux familles.

## 2. VIE DE L'ECOLE

### 2.1. Evaluations nationales

Les élèves de CP ont passé des évaluations réparties sur deux semaines en janvier. Elles permettent, en cours d'année, de faire un bilan en français et en mathématiques et de mesurer ainsi les progrès des élèves. Les résultats de ces évaluations sont communiqués aux parents de chaque élève.

Ces évaluations, mises en place par le ministère, sont utilisées comme un outil réel d'évaluation dont les résultats sont intégrés au livret scolaire unique des élèves (LSU).

La mise en place d'évaluations nationales en début de CM2, dès la rentrée prochaine, a été décidée par le ministère.

### 2.2. Bilan du cycle natation

Les CE1 et CE2 bénéficient d'un cycle complet de natation (10 séances), financé par la Communauté de Communes pour le transport et par le Sou des Ecoles pour l'accès au bassin et la rémunération des MNS. Le cycle actuel se termine le vendredi 8 mars.

L'année prochaine, les CE1 et les CE2 resteront les classes concernées par le cycle de natation.

Pour l'année prochaine, seuls 4 parents bénéficient de l'agrément natation en cours de validité. Pour garder un confort de fonctionnement et en termes de sécurité il est souhaitable d'avoir 2 ou 3 parents agréés par séance. L'agrément se déroule sur une demi-journée et est valable 5 ans.

Les directeurs communiqueront auprès des familles les dates et lieux dédiés au passage de cet agrément. Toute personne de plus de 18 ans est en mesure de devenir un adulte agréé. Les oncles, tantes, etc.. sont donc les bienvenus.

### 2.3. Communication école - famille

- Sur l'école de Vertrieu, les familles font un retour très positif concernant les échanges avec l'équipe pédagogique notamment par le biais d'Educartable.

**Remarque des parents :** *Il y a trop de communications inutiles de la part de l'école de Vertrieu.*

**Réponse du directeur :** Il est compliqué de satisfaire tout le monde. On nous a reproché de ne pas assez communiquer et intégrer les familles dans la vie de l'école ; on nous reproche désormais de trop communiquer.

Que faire ?

- Sur l'école de La Balme, le retour est également positif. Les blogs sont appréciés.

**Remarques des parents de La Balme :** *Tous les parents ne reçoivent pas les informations par mail.*

**Réponse de l'équipe :** Les adresses mails sont vérifiées et corrigées si les parents nous signalent des manquements ou des changements. Les parents sont invités à vérifier dans les spams. Pour rappel, toutes les informations sont aussi données dans le cahier de liaison, et les mails ne sont utilisés que pour des rappels, des urgences ou pour une demande particulière à un parent/enseignant si le cahier de liaison n'est pas disponible.

Les parents qui éprouvent encore des difficultés lors de la réception des mails sont invités à venir en parler aux enseignantes ou à la directrice.

**Remarques des parents de La Balme** : Certains parents évoquent le fait que les rencontres parents/enseignants arrivent tardivement dans l'année, et proposent qu'elles aient lieu avant la Toussaint.

**Réponses de l'équipe** : Nous organisons deux fois par an des rencontres avec les parents : une première fois avant la Toussaint pour la réunion de rentrée où tous les parents sont conviés. Une seconde fois en milieu d'année lors des rencontres individuelles ou collectives selon les classes.

Il n'est pas possible de faire un bilan de la scolarité des élèves trop tôt dans l'année.

**Nous rappelons qu'il est toujours possible de demander un rendez-vous à l'enseignante de son enfant à n'importe quel moment de l'année.**

**Demande des parents de La Balme** : venir observer en classe

**Réponse de l'équipe** : Nous ouvrons l'école aux parents à de nombreuses occasions pour des projets pédagogiques (cuisine, bibliothèque, jeux de société, sorties en forêt ou autres .....). Les parents n'ont pas pour mission d'observer en classe. L'observation n'est pas une fin en soi pour renforcer le lien école/familles.

Ces temps type semaine de la maternelle ne sont pas prévus pour le moment.

## **2.4. Organisation de la vie à l'école**

**Question des parents de Vertrieu** : Certains enseignants commencent les rituels avant le début officiel des cours (8h50) alors que tous les élèves ne sont pas arrivés.

**Réponse des enseignants** : L'organisation du temps d'accueil de 10 minutes est laissé à la libre appréciation de chaque enseignant. Ainsi, certains peuvent souhaiter le faire en extérieur ou bien réaliser cet accueil en classe. Il s'agit alors d'un temps de mise au travail avec des rituels qui permettent de remobiliser certaines compétences. Un enfant qui arrive à 8h50 n'est pas pénalisé dans l'avancement de ses apprentissages.

**Question des parents de Vertrieu** : Est-il possible pour les enfants de faire plus de sport (et notamment un peu plus chaque jour) ?

**Réponse des enseignants** : L'école et la commune ne disposent pas de moyens permettant de faire sport en intérieur lors de la mauvaise saison. Des séances de sports sont organisées dans toutes les classes en tenant compte au mieux des préconisations des programmes.

Les 30 minutes de récréation par jour sont des moments sportifs pour les élèves qui peuvent se dépenser physiquement à travers plusieurs jeux (course, loup, cordes à sauter, élastiques, ...).

**Question des parents de La Balme** : Est-il possible pour les élèves non dormeurs de faire un temps calme avec un livre ?

**Réponse de l'équipe** : cette question concerne les élèves de PS et MS.

En PS, les élèves ont nécessairement besoin d'une sieste car le rythme est soutenu sur une journée complète d'école. Les enseignants constatent que les enfants s'endorment, c'est donc qu'ils en ont besoin. Pour les MS, un temps de repos est aussi nécessaire, mais la durée en est réduite. L'école essaye de l'adapter à l'âge et aux besoins. Pour rappel, le temps de repos démarre à 13h30 après l'accueil et se termine à 14h15. Nous constatons qu'une très grosse majorité d'enfants s'endort et que pour les quelques enfants qui ont un sommeil irrégulier, ce temps de repos est tout de même bénéfique pour finir la journée d'école. Pour l'instant il n'y aura pas de temps calme complet avec un livre.

En période 5 chaque enseignante réfléchit à l'adaptation du temps de repos en fonction des besoins

observés pour ses élèves.

### **3. MOYENS**

#### **3.1. Transports scolaires et sécurité**

**Questions des parents de Vertrieu :** *Les parents sont satisfaits de l'offre de transports. Néanmoins une remarque est faite sur l'absence d'un accompagnateur durant le trajet du soir pour les élèves de + 6 ans, ce qui entraîne des difficultés de comportement de la part des plus grands. Est-ce un manque de moyens ?*

**Réponse des directeurs :** Ce point a déjà été abordé précédemment. La réglementation n'impose pas la présence d'un adulte accompagnateur pour les élèves de plus de 6 ans.

**Réponse des mairies concernant les moyens :** Ce n'est pas qu'un manque de moyens, mais c'est aussi un choix pour rendre les élèves plus autonomes et faire une passerelle avec le collège afin de mieux les préparer aux trajets sans accompagnateur. La conductrice du soir prend aussi un temps pour installer les élèves alors que ce n'est pas son rôle.

**Questions à la mairie de Vertrieu :** *La barrière du plan vigipirate doit-elle encore rester longtemps car cela gêne le dépose-minute des enfants ?*

*De plus, la rue des écoles est dangereuse pour ceux qui rentrent à pied ou à vélo.*

**Réponse de la mairie :** Le dispositif vigipirate renforcé est toujours en vigueur actuellement aux abords des établissements scolaires.

Des travaux vont être réalisés devant l'école par la commune afin de sécuriser la descente du bus. Pour la rue des écoles, le fait de mettre des trottoirs est compliqué. La mairie invite les parents à respecter les règles de stationnement sur le parking et à respecter les limitations de vitesse. La mairie rappelle que les familles doivent faire preuve de civisme. Le dépose-minute n'existe pas devant l'école de Vertrieu.

**Avis du directeur :** Je n'ai pas reçu de communication du rectorat m'informant de l'allègement de cette mesure de sécurité.

Le dépose-minute n'est pas censé avoir lieu, un parking ayant été ouvert spécifiquement afin de laisser la place disponible pour les bus et assurer ainsi une meilleure sécurité de la rue des écoles.

**Remarque des parents concernant le parking de l'école de La Balme :** *Le manque de civisme des usagers du parking est signalé par certains parents qui s'inquiètent du manque de sécurité que cela entraîne pour leurs enfants.*

**Réponse de la mairie :** La mairie en appelle à la responsabilité des parents et à leur civisme pour assurer la sécurité sur le parking en respectant les règles et les limitations de vitesse.

#### **Réponse des directeurs :**

Cette question a déjà été abordée à plusieurs reprises.

Nous profitons de cette question pour revenir sur la remarque concernant notre refus de traiter systématiquement toute question revenant à plusieurs reprises car n'ayant pas obtenu la réponse attendue.

Le Conseil d'École n'est pas un lieu permettant d'obtenir une réponse considérée comme favorable à toutes les demandes et remarques réalisées. **Les communes et les écoles répondent en gardant à l'esprit l'intérêt général et le bon fonctionnement du service public.**

La remise en question des équipes enseignantes et communales existe. Le dialogue avec l'ensemble de nos partenaires a toujours été souhaité et encouragé par les écoles.

**Nous réitérons donc notre décision de ne pas traiter les questions déjà abordées et pour lesquelles**

**une réponse a déjà été faite, considérée comme satisfaisante ou non.**

Les enseignants proposent que les mairies publient les comptes-rendus des conseils d'école sur leurs sites respectifs afin d'avoir une visibilité sur les années antérieures.

### **3.2. Périscolaire**

**Remarque à la mairie de Vertrieu :** *Les parents remercient la commune pour les efforts de moyens mis en œuvre afin d'accueillir plus d'élèves et l'adaptabilité en cas de besoin de garde de dernière minute.*

**Question à la mairie de Vertrieu :** *Est-il possible d'envisager la mise en place d'une sonnette en intérieur de la cour pour faire ouvrir le portillon ?*

**Réponse de la mairie :** La mairie réfléchit mais les personnes du périscolaire ouvrent juste après le départ de l'enfant en général. Si ce n'est pas le cas, le parent peut revenir demander ou sonner une nouvelle fois.

**Question à la mairie de La Balme :** *Est-il possible d'ouvrir le périscolaire vers 7h15 ou 7h20 ? Certains parents sont trop justes au niveau des horaires concernant leur travail. Prendre du temps pour signer et aller dans deux salles différentes est compliqué.*

**Réponse de la mairie :** Il existe des règles sur les amplitudes horaires du temps périscolaire. Si le temps périscolaire du matin est avancé, il sera donc modifié le soir. Cela aurait aussi un impact sur les plannings des aides maîtresses, ce qui est impossible.

**Depuis le lundi 4/3/24, tous les élèves (élémentaires, comme maternelles) sont accueillis dans un seul et même lieu d'accueil matin le matin dans le préfabriqué.**

Il n'y a donc plus qu'un seul lieu d'accueil pour le parent et son enfant.

Le soir : les élèves de l'école de la Balme inscrits au périscolaire vont à 16h10 dans le préfabriqué où les parents viendront les récupérer.

Le soir : les « grands » qui arrivent par le bus et qui sont inscrits au périscolaire vont dans la cantine où les parents viendront les récupérer.

**Il est impossible de regrouper tous les enfants le soir en raison du nombre : il y a parfois jusqu'à 40 enfants inscrits au périscolaire.**

### **3.3. Cantine**

**Question des parents de La Balme :** *Certains parents s'interrogent sur l'enchaînement cantine/sieste ?*

**Réponse de la directrice :** Cette question a déjà été abordée en conseil d'école et en réunion de rentrée avec les enseignantes. Une réponse a été donnée.

**Question à la mairie de Vertrieu :** *Les enfants se plaignent du bruit persistant à la cantine.*

**Réponse de la mairie :** La mairie essaye d'avoir deux services qui se déroulent dans une ambiance plutôt calme. Mais il est difficile de demander à un enfant de se taire alors qu'il s'est contenu pendant toute une matinée d'école. Et lorsque l'on met 40 enfants dans une petite pièce c'est encore plus difficile. Un enfant a le droit de discuter avec ses camarades pendant ce temps de repas. Les adultes veillent cependant à ce que les élèves ne crient pas et que le niveau sonore soit acceptable. Pour rappel, la cantine est un service, et de plus en plus de parents l'utilisent.

**Question à la mairie de Vertrieu :** *Pourquoi le repas n'est-il pas recredité lors de l'absence imprévue d'un professeur ?*

**Réponse du directeur :** Cette demande a déjà été traitée à plusieurs reprises. Néanmoins nous la soumettons à nouveau en raison de la question suivante.

**Réponse de la mairie :** Les repas sont réservés en avance au traiteur en rapport avec les inscriptions. En cas d'absence imprévue des enseignants, le repas est à disposition et les élèves ont la possibilité de venir pour manger le midi uniquement et repartir l'après-midi au domicile.

**Question aux mairies :** *Que deviennent les repas commandés si l'enfant n'est pas présent en cas d'absence d'un enseignant ? Est-il possible de récupérer le repas payé ?*

**Réponse des mairies :** Pour des questions d'hygiène et de respect des chaînes du froid, les mairies n'ont pas le droit de fournir le repas aux familles pour être consommé en dehors de l'école.

Les familles sont très satisfaites de l'hygiène des locaux.

**Remerciements :**

Le retour des questionnaires montre une grande satisfaction des familles concernant l'école, son organisation et l'investissement des différents personnels pour les deux écoles.

**Parole aux maires :**

**Mairie de La Balme :** Toujours ravie des échanges qui sont faits entre les différentes parties enseignants -parents-mairies

**Mairie de Vertrieu :** Mr Solombrino rappelle que les parents peuvent contacter la mairie à tout moment et que cela permettrait de répondre à certaines questions directement au lieu d'attendre les conseils d'école.

**Parole au DDEN :** La DDEN est ravie de constater que tout se passe bien au sein du RPI

**Date du prochain conseil d'école :** le mardi 18 juin à 18h à l'école de Vertrieu.

Il convient pour les RPE de prévoir une transmission des questionnaires aux écoles pour **le mardi 21 mai au plus tard**, et un compte-rendu auprès des directeurs communiqué **le lundi 3 juin dernier délai**.